

Le ministère de la Santé se porte partie civile contre les hôpitaux incriminés

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4235 - Dimanche 30 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Deux artistes nous quittent

Décès du chanteur Houari Aouinet et du réalisateur Youcef Bouchouchi

Page 24



Au-delà de la crise politique

Par Mohamed Habili

Il n'est pas rare que des élections se tiennent dans un contexte de crise aiguë, comme c'est le cas aujourd'hui au Venezuela avec l'élection d'une assemblée constituante, mais c'est probablement la première fois que deux choses aussi antagoniques, consultation populaire d'un côté et grève générale de l'autre, se donnent rendez-vous le même jour sur la même scène politique. Ces deux choses sont en théorie si exclusives l'une de l'autre qu'elles ne peuvent survenir en même temps. Il faut d'ailleurs dire que la grève générale à l'appel de l'opposition a précédé d'un jour, et même de plusieurs si l'on tient compte de ce que cela fait des mois que les deux camps se mesurent dans la rue, son but principal étant de faire en sorte que la participation soit la plus réduite possible aux élections d'aujourd'hui, pour le cas bien sûr où elle ne serait pas parvenue à les faire annuler purement et simplement. Or l'opposition ne s'est pas contentée d'appeler à la grève générale, un mot d'ordre au fond non moins radical que l'élection d'une constituante, elle veut aussi et depuis le début procéder à sa propre élection de rupture : une présidentielle anticipée destinée à mettre fin au mandat du président Maduro. On le voit donc, chacun des deux camps en présence a sorti son arme maîtresse dans la nette intention de tenter le tout pour le tout, d'emporter la décision.

Suite en page 3

Décès de l'ancien chef de gouvernement

Rédha Malek n'est plus

Page 4

Avec mille foyers et 7 700 hectares ravagés

Les feux de forêt plus dévastateurs que l'an dernier



Phs/D. R.

Alors que l'été n'est pas encore terminé, environ 7 701 hectares ont été réduits en cendres depuis le 1^{er} juin. C'est beaucoup, comparé aux dégâts des incendies de l'an dernier à la même période où il a été enregistré la perte de 5 440 hectares. [Lire page 2](#)

Sonatrach

La récupération des gaz associés pour répondre davantage à la demande

Page 4

Musique

Mohamed Rouane et Selma Kouiret en duo à Alger

Page 13

Avec mille foyers et 7 700 hectares ravagés

Les feux de forêt plus dévastateurs que l'an dernier



PH.D. R.

■ Alors que l'été n'est pas encore terminé, environ 7 701 hectares ont été réduits en cendres depuis le 1^{er} juin. C'est beaucoup, comparé aux dégâts des incendies de l'an dernier à la même période où il a été enregistré la perte de 5 440 hectares.

Par Meriem Benchaouia

Plusieurs foyers sont encore actifs. Le bilan devrait s'alourdir dans les prochains jours. Malgré les efforts faits par les autorités auprès des citoyens pour protéger l'environnement, les incendies semblent de plus en plus violents chaque année. En effet, ces dernières semaines le pays est devenu le théâtre de terribles incendies. Le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêt et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas sont touchées. Les moyens de lutte dont dispose la Protection civile sont largement insuffisants et inadéquats, surtout dans les régions éloignées du pays. Un véritable désastre écologique avec les milliers d'arbres forestiers et fruitiers, les immenses superficies de maquis et de broussailles dont il ne reste que des cendres virevoltant au gré du vent. La hausse de

la température qui a fait l'objet, récemment, de bulletins spéciaux des services de la météorologie, est souvent liée à ce phénomène qui revient chaque année. En fait, les vagues de chaleur restent propices aux déclarations des feux de forêt qui mobilisent depuis le début de la saison estivale les services de la Protection civile, les forêts et les autorités locales, pour limiter les dégâts. Les pertes enregistrées englobent une superficie de 7 701 hectares parcourue par les feux jusqu'au 26 juillet 2017, dépassant largement la superficie touchée par les feux durant la même période en 2016, selon la Direction générale des forêts (DGF). Il a ainsi été enregistré 1 028 foyers ayant parcouru une superficie totale de 7 701 ha se répartissant entre 2 682 ha de maquis, 2 596 ha de broussailles et 2 423 ha de forêt, soit une moyenne de 18 foyers/jour et une superficie de 7 ha/foyer. Sur la même période de l'année 2016, il avait été enregistré 698 foyers ayant parcouru une superficie totale de 5 440 ha dont 1 769 ha en forêt. Les dix premières wilayas les plus touchées par les feux sont Tizi-Ouzou (1 685 ha, 147 foyers), Médéa (1 567 ha, 81 foyers), Béjaïa (778 ha, 62 foyers), Sétif (724 ha, 11 foyers), Sidi Bel-Abbès (377 ha, 35 foyers), Ain Defla (349 ha, 39 foyers), Jijel (314 ha, 26 foyers), Skikda (308 ha, 49 foyers), Saida (226 ha, 6 foyers) et Tlemcen (187 ha, 11 foyers). Rien que sur la semaine allant du 20 au 26 juillet 2017, 207 foyers d'incendie ont été enregistrés ayant parcouru une superficie totale de 1 426

ha, soit 287 ha de maquis, 462 ha de broussailles et 677 ha de forêt, soit une moyenne de 30 foyers par jour et une superficie de 6,8 ha par foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt, mis en place depuis le 1^{er} juin 2017, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne,

prévue le 31 octobre prochain. En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan de l'alerte et de la prévention. M. B.

Tizi Ouzou/Une quarantaine de départs de feux de forêt vendredi Pas de répit pour les sapeurs-pompiers

APRÈS une courte accalmie de deux jours (mercredi et jeudi), de nouveaux feux de forêt se sont déclarés vendredi à travers de nombreuses localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Pas moins de 37 incendies ont été signalés durant la journée du vendredi, a précisé la Protection civile. Les foyers d'incendie étaient plus importants dans les localités de Draa El Mizan, Azeffoune, Larbaa Nath Irathen et Iflissen. A Larbaa Nath Irathen, les feux de forêt étaient une menace pour au

moins trois villages de la commune. La Protection civile, appuyée par des habitants, des moyens de la commune et des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a réussi à circonscrire l'incendie. Hier début d'après-midi, aucun départ de feu n'a été enregistré, mais la hausse du mercure atteignant voire dépassant les 45° favorisant la déclaration d'incendie avait mis en alerte les sapeurs-pompiers qui étaient prêts à intervenir.

Hamid M.


RENAULT
 Passion for life

Chez Renault,
l'après-vente vous
redonnera le sourire



OPTEZ POUR LE PARE-BRISSE D'ORIGINE
 UNE MEILLEURE VISION POUR UNE SÉCURITÉ OPTIMALE




Décès d'une jeune femme et de son bébé à Djelfa

Le ministère de la Santé se porte partie civile contre les hôpitaux incriminés

■ Suite au drame ayant entraîné le décès, à Djelfa, d'une jeune femme de 23 ans et de son bébé en raison du refus des hôpitaux de la prendre en charge, le ministère de la Santé se porte partie civile et est en justice les établissements de santé de Aïn Oussara, Hassi Bahbah et Djelfa. L'opinion publique n'a pas manqué d'afficher son indignation quant à cet énième écart survenu dans les hôpitaux.

Par Lynda Naili

Cette décision prise en haut lieu, faisant suite à la plainte portée par la famille de la défunte, est une première en soi, du moins pour ces dernières années. En effet, saisi par cette affaire, le département de Mokhtar Hasbellaoui a immédiatement réagi en diligentant «une commission d'enquête constituée de trois inspecteurs et d'un professeur en gynécologie-obstétrique, chargée de faire la lumière sur tous les aspects administratif, organisationnel et médical de cette affaire». «Toute personne ayant fait preuve de négligence et de laisser-aller dans cette affaire sera sévèrement sanctionnée à la lumière du rapport définitif que remettra la commission d'enquête, et ce, parallèlement à l'action en justice en cours», est-il assuré dans le communiqué du ministère de la Santé rendu public hier.

Une décision ministérielle qui intervient après celle prise auparavant par les autorités locales de suspendre et faire passer en conseil de discipline les responsables de cette négligence médicale au niveau des trois hôpitaux, et ce, dans l'attente des conclusions des enquêtes médicale et pénale pour prendre les mesures adéquates. Dans une déclaration à la presse jeudi dernier, Hamena Guentaf, wali de Djelfa, a insisté sur l'impératif de «prendre des mesures fermes conformément à la loi pour ce genre d'incidents, d'autant qu'il s'agit là de vies humaines», ajoutant que «les responsables de cette négligence doivent assumer leur responsabilité».

Les faits remontent à la semaine dernière. La jeune femme de 23 ans se présente au service de gynécologie de l'hôpital de Aïn Oussara, dans la wilaya de Djelfa. Par manque de chance, le médecin de service est non seulement absent, mais pas remplacé de surcroît. Reçue



par une sage-femme, cette dernière, «pour une meilleure prise en charge», recommande à la future maman de se rendre à l'hôpital de Hassi Bahbah, situé à 45 km. Arrivée sur les lieux, une sage-femme confirme un accouchement par voie naturelle, mais pas question de faire accoucher la jeune femme dans son service. Question de rivalités entre hôpitaux oblige, la jeune femme en détresse se verra diriger comme un colis vers l'hôpital de Djelfa, situé à 54 km. Là aussi, bien que le bébé se soit mis en route pour sa venue au monde, la maman essuie une fois de plus un refus de prise en charge puisqu'on la somme de retourner à son hôpital de résidence, Aïn Oussara en l'occurrence. Mais entre-temps, la jeune femme met au monde son bébé dans la voiture. Il est mort-né. Prise par une forte hémorragie, elle perd connaissance. De retour au point de départ, la famille de la malade, animée par un mélange de peur, d'indignation et de révolte, crie au scandale contre les pratiques inhumaines du corps médical. Arraché de son logement de fonction, un médecin tente d'arrêter l'hémorragie. Le geste est

malheureusement arrivé beaucoup trop tard, puisque la jeune femme décédera le lendemain dans la matinée.

Il s'agit-là véritablement d'un triste scénario pour un feuilleton dramatique. Car le cas de cette jeune femme n'est en réalité que le énième épisode d'une série sans fin inscrit sur le registre du laisser-aller, des négligences et des erreurs médicales. Pour illustration de ce macabre constat, Mohamed Berkani Bekkat, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, qualifiant de «catastrophique» la situation du secteur de la santé national, avait indiqué en janvier dernier, lors de son passage au Forum d'El Moudjahid, que 200 affaires liées aux erreurs médicales avaient été enregistrées et portées devant les tribunaux depuis deux ans, précisant que seuls 10% d'entre elles étaient recevables. Il va sans dire que le nombre de ces affaires est nettement supérieur lorsque l'on sait que beaucoup, pour des raisons de croyance, se cacheront sous le sceau du «maktoub», fatalité, mais aussi et surtout par appréhension du «qu'en dira-t-on», choisiront, à tort ou à raison, de se taire et d'assumer une douleur

dont ils ne s'en remettront jamais. C'est l'exemple de Nadia N., aujourd'hui, maman de trois grands enfants. Elle affirme n'avoir «pas fait le deuil de son fils aîné disparu il y a vingt-quatre ans, alors qu'il n'avait que deux mois». Victime d'une erreur médicale d'un médecin gynécologue qui aurait «constaté la mort de son bébé, alors qu'il n'était qu'un fœtus de quelques semaines», elle a été «soumise à un traitement médical pour faire évacuer le bébé». Le traitement n'ayant pas donné le résultat escompté, la jeune maman consulte quelques semaines après un autre médecin qui, lui, constate au grand bonheur des parents «une activité cardiaque normale du bébé». Sauf que ce bonheur ne durera pas longtemps, puisque né avec une malformation cardiaque pour laquelle le traitement pris n'est pas étranger, le nourrisson décédera dans une clinique de cardiologie infantile dans la périphérie d'Alger. «J'ai eu envie, et je l'ai toujours, de porter plainte contre ce médecin, mais la famille s'y est opposée, m'accusant de refuser la décision divine», confessa la maman en larmes après toutes ces années. L. N.

Algérie/Libye

Abdelmadjid Tebboune s'entretient avec Faïz Sarraj

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier à Alger, avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Faïz Sarraj, qui effectue une visite de travail en Algérie. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. La visite de M. Sarraj à Alger s'inscrit dans le cadre de «la concertation permanente et des consultations régulières entre les

deux pays et permettra de faire le point sur les récents efforts fournis en vue de l'accélération de la mise en œuvre du processus de règlement de la crise qui affecte ce pays frère et voisin, issu de l'Accord politique du 17 décembre 2015». La visite sera aussi une opportunité de «réitérer la position constante de soutien de l'Algérie à la dynamique de paix initiée sous l'égide de l'ONU dans ce pays, fondée sur la solution politique, le dialogue inclusif et la réconcilia-

tion nationale dans le cadre du respect de sa souveraineté nationale et loin de toute ingérence dans ses affaires intérieures».

Faïz Sarraj j : «Ma visite en Algérie vise à faire le point sur la situation en Libye»

Dans une déclaration à la presse après son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène, M. Sarraj a affirmé que cette visite

«s'inscrit dans le cadre des consultations régulières et de la coordination avec les autorités algériennes au sujet de la question libyenne», ajoutant qu'elle sera l'occasion de «faire le point sur les derniers développements de la situation en Libye». Les consultations avec les responsables algériens visent «à œuvrer pour la stabilité et la sécurité de la Libye et de l'Algérie en tant que prolongement les uns des autres». O. N.

LA QUESTION DU JOUR

Au-delà de la crise politique

Suite de la page une

D'une certaine façon, comme la grève générale a précédé, sans obtenir gain de cause, c'est-à-dire l'annulation des élections, l'opposition est à tout le moins en train de perdre sinon la guerre du moins une bataille importante. Il y a donc de fortes chances pour qu'elle fasse son possible en vue de perturber le scrutin, à plus forte raison si elle se persuade que la participation y est malgré tout élevée. Dans cette hypothèse, tout à fait plausible, il ne serait pas étonnant qu'elle veuille transformer la grève générale en insurrection. Ce scénario est d'autant plus possible que la polarisation politique est à son paroxysme au Venezuela. Polarisation politique ne veut pas dire, en tout cas pas nécessairement, crise politique. En toute rigueur, il ne peut y avoir de crise politique qu'au sein d'un même camp. Quand un pays en vient à être divisé selon une ligne de fracture de classe, comme c'est par excellence le cas aujourd'hui au Venezuela, chacun des camps forme un bloc soudé, conscient de lui-même et de ce qu'il veut, c'est-à-dire qu'il n'est pas en crise. Il y a un défi qui se pose à lui, il en a parfaitement conscience, et il a décidé de l'affronter par les armes en sa disposition. Le camp symbolisé par le président Maduro serait en crise s'il était divisé entre ceux qui veulent élire une constituante et ceux qui s'y opposent. De la même façon, le camp adverse serait en crise s'il était divisé sur la conduite à tenir vis-à-vis du pouvoir socialiste et de ses actes. La crise entre Etats précède les hostilités, mais une fois ceux-ci déclenchés, il n'y a plus de crise, il y a la guerre, ou ce qui y ressemble. C'est donc à tort qu'on parle de crise politique au Venezuela. Ce qu'on voit dans ce pays, ce sont plutôt les péripéties d'une lutte de classe déclarée. Sa situation est au-delà de la crise politique. A partir d'aujourd'hui, les protagonistes sont entrés en quelque sorte dans le vif du sujet, ayant laissé loin derrière eux doutes, hésitations, et divisions intestines. Chaque camp a jeté toutes ses forces dans la bataille pour réduire politiquement l'adversaire. Bien des choses vont dépendre du taux de participation réel. Au Venezuela, le parti socialiste au pouvoir n'a jamais truqué les élections. La polarisation est telle que le taux de participation équivalra au taux d'approbation de la ligne de rupture tracée par la direction du Parti socialiste unifié. M. H.

Décès de l'ancien chef de gouvernement

Rédha Malek n'est plus

■ Il a été porte-parole de la délégation algérienne aux négociations des accords d'Evian (1961-1962).

Par Salem K.

L'ancien chef de gouvernement, Rédha Malek, décédé hier des suites d'une longue maladie, à l'âge de 85 ans, a assumé plusieurs responsabilités au sein du Front de libération nationale (FLN) durant la guerre de Libération, puis, au lendemain de l'indépendance a servi l'Algérie à des postes diplomatiques et ministériels. Natif de Batna (le 21 décembre 1931), Rédha Malek est titulaire d'une Licence en lettres et philosophie de l'Université d'Alger, et a poursuivi des études à Paris. Il est l'un des membres fondateurs de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema) en 1955. De 1957 à 1962, il a occupé les fonctions de directeur du journal *El Moudjahid*, hebdomadaire du Front de libé-



PH/D.R.

El Kala Plus de 1 000 tonnes de débris divers collectées

PAS MOINS de 1 010 tonnes d'ordures, dont dix tonnes de plastique, ont été collectées, au terme d'une campagne de nettoyage visant la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens dans la daïra d'El Kala (El Tarf), a indiqué, hier, le directeur des travaux publics. Cette campagne, décidée par le chef de l'exécutif local, a nécessité la mobilisation de plus de 150 agents relevant principalement des services des travaux publics (DTP), de l'APC (Assemblée populaire communale), de l'environnement et de la Conservation des forêts a précisé Abderrezak Kamouche. Il a ajouté que l'opération, clôturée ce week-end, avait ciblé les cités FLN, Gellas, Meridima et la grande plage, où prolifèrent, selon lui, le plus d'ordures ménagères, rappelant que 20 camions ainsi qu'une dizaine d'engins ont été mobilisés pour acheminer les quantités de déchets collectés vers la décharge publique d'El Kala. Rencontré par l'APS, beaucoup d'habitants d'El Kala ont affiché leur satisfaction vis-à-vis de cette action de salubrité qui a permis «à la capitale du corail de retrouver sa coquetterie quelque peu ternie par le comportement agressif de certains à l'égard de l'environnement». Il est à rappeler que plus de 30 tonnes d'ordures diverses ont été collectées lors d'une précédente action de volontariat menée à travers les localités de Sidi M'barek, relevant de la commune d'Echatt et Sidi Kaci, dans la commune de Ben M'hidi.

M. L.

ration nationale (FLN). Il a été porte-parole de la délégation algérienne aux négociations des accords d'Evian (1961-1962). A l'indépendance en 1962, Rédha Malek a été nommé au poste d'ambassadeur en Yougoslavie, en France, en 1965, et en Union Soviétique, en 1970. En 1977, il a occupé les fonctions de ministre

de l'Information et de la Culture, avant d'être à nouveau nommé ambassadeur aux Etats-Unis, en 1979, en Grande-Bretagne, en 1982. Il a été l'un des principaux négociateurs qui ont obtenu la libération des 52 otages de l'ambassade américaine à Téhéran (Iran) en 1981. En avril 1992, il a été désigné président du Conseil

consultatif national, puis en juillet de la même année comme 5^e membre du Haut Comité d'Etat (HCE). En février 1993, il a été nommé ministre des Affaires étrangères, puis chef du gouvernement en août 1993, jusqu'à avril 1994. En 1995, Rédha Malek a été élu président du Parti «Alliance nationale républi-

caine» (ANR). Rédha Malek est l'auteur de nombreux ouvrages dont «Tradition et révolution», «Le véritable enjeu, l'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'islam», «L'Algérie à Evian» et «Histoire des négociations secrètes (1956/1962)».

S. K./APS

Université

Les inscriptions des nouveaux bacheliers débutent mardi

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé, hier à Alger, que les inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers débuteront le 1^{er} août prochain et que la date de la prochaine rentrée universitaire est prévue le 17 septembre 2017. Lors d'une conférence de presse en marge des travaux de la conférence nationale des universités, le ministre a indiqué que «la période des pré-inscriptions pour les nouveaux bacheliers s'étalera du 1^{er} au 3 août 2017 alors que la confirmation des inscriptions aura lieu les 4 et 5 août,

rappelant que l'opération coïncide avec les portes ouvertes sur les établissements d'enseignement supérieur qui s'étalent du 26 juillet au 5 août prochain». «Le traitement des fiches de vœux est prévu du 6 au 11 août prochain et les résultats des pré-affectations seront annoncés le 11 août au soir», a ajouté M. Hadjar, précisant que «la phase des concours et entretiens aura lieu les 12 et 13 août prochains». Le ministre de l'Enseignement supérieur a affirmé, dans ce cadre, que «la plateforme électronique dédiée aux demandes de changements autorisés sera ouverte les 5 et 6 sep-

tembre. Ces demandes seront examinées entre le 7 et 9 septembre, la période des inscriptions finales étant fixée entre le 10 et 14 septembre». Par ailleurs, M. Hadjar a réaffirmé que la rentrée universitaire pour les nouveaux étudiants aura lieu le 17 septembre, alors qu'elle débutera, pour les anciens, le 5 du même mois. A une question sur les universités privées, M. Hadjar a affir-

mé que «30 personnes avaient retiré le cahier des charges dont 6 ont déposé leurs demandes», soulignant que «trois pourraient obtenir un agrément, mais sous réserve». Il a indiqué, dans ce contexte, que la «capacité d'accueil des trois universités ne dépassait pas 1 000 étudiants», rappelant que le nombre des étudiants universitaires au niveau national est de 1,5 million.

Hasna B.

Société de distribution de l'électricité et du gaz Béjaïa

Une vaste opération de recouvrement des créances bientôt lancée

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) est toujours en quête de recouvrer ses créances chez ses abonnés (privés ou publics). Elle fait face à des abonnés mauvais payeurs depuis de longues années. Pour procéder au recouvrement de 280 milliards de créances impayées, la SDE emploie tous les moyens (mises en demeure, campagnes de sensibilisation, recours par voie de justice, paiement par échéanciers, coupures de courant ...), pour convaincre ou contraindre les mauvais payeurs à payer leurs factures. «La valeur globale des créances impayées, détenues par la Direction de distribution d'électricité et du gaz de Béjaïa, sur l'ensemble de ces abonnés sur le territoire de la wilaya est de l'ordre de 283 milliards de centimes», a indiqué le directeur de la SDE de Béjaïa dans un communiqué. «Ces créances, est-il précisé,

sont réparties comme suit : clients administratifs avec 58 milliards de centimes, soit un taux de 21%, les abonnés ordinaires (domestiques) 107 milliards de centimes, soit 39%, les Assemblées populaires communales, 81 milliards de centimes, soit 29%, 29 milliards de centimes, soit 11% sur les clients moyenne tension/moyenne pression». Une opération de recouvrement des créances sera lancée ces jours-ci et sur une période de plusieurs jours. Pour ce faire, explique la SDE, «des moyens humains et matériels seront mobilisés pour cette opération qui sera ponctuée par la suppression en fourniture d'énergie si nécessaire aux abonnés récalcitrants». La Direction de distribution de la Sonelgaz a tenté, en vain, depuis des années de récupérer son argent. Elle est allée jusqu'à menacer de couper le courant passer, dans certains cas à l'action, mais

sans succès. Le refus de s'acquitter de leurs factures d'électricité et de gaz impacte négativement la trésorerie de la SDE de Béjaïa. C'est une contrainte financière majeure qui n'est pas sans conséquences négatives sur les investissements de la Sonelgaz qui finance ses projets sur ses propres fonds. «Ce manque à gagner pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de services», indique-t-on. Le non-recouvrement de ces créances auprès de milliers de foyers, mairies, organismes publics, aura pour conséquence leur privation d'électricité, met-on en garde. A noter que la wilaya de Béjaïa compte plus de 240 000 abonnés ordinaires sur le réseau basse tension, représentant un taux d'électrification de plus de 98%.

Hocine Cherfa

Sonatrach

La récupération des gaz associés pour répondre davantage à la demande

Ph.D. R.



Abdelmoumen Ould Kaddour, P-dg de Sonatrach

■ La compagnie Sonatrach confère la priorité aux «projets novateurs» pour la récupération des gaz associés face au double défi de répondre à la demande locale et étrangère, a indiqué son P-dg, Abdelmoumen Ould Kaddour.
Par Salem K.

«**N**ous avons un manque à gagner de 50 millions de m³/jour de gaz et nous sommes en train de pousser nos jeunes ingénieurs à avoir des idées novatrices, à l'instar de ce qui a été fait à Rhourd El Baguel (Hassi Messaoud)», a souligné M. Ould Kaddour à la presse à l'issue d'une visite à Hassi R'mel. Le P-dg de Sonatrach faisait référence au nouveau procédé technique qui lui avait été présenté, il y a quelques jours, pour la récupération d'une dizaine de millions de m³ de gaz associés par jour, qui étaient auparavant injectés pour faire fonctionner les installations de l'usine de traitement de Rhourd El Baguel en vue de

les destiner à la vente. «*Nous essayons de faire la même chose à Rhourd Ennos*», a alors avancé M. Ould Kaddour, ajoutant que Sonatrach déploie de gros efforts pour pouvoir répondre à la forte demande locale et étrangère en gaz naturel. C'est un «*défi énorme*» pour lequel Sonatrach «*travaille dur*» et consent des efforts énormes pour continuer à développer ses capacités de production, a fait valoir le premier responsable du groupe national des hydrocarbures. A ce propos, il a cité particulièrement deux champs à Reggane et au Touat qui devraient entrer en production à la fin de l'année en cours. «*Pour Reggane, c'est certain. Concernant le champ de Touat, nous avons ramené avec nous nos entreprises locales en vue de les pousser à accélérer la mise en route de ce champ*», a-t-il fait savoir. Au cours de sa visite à Hassi R'mel, le P-dg de Sonatrach a inauguré la station de compression GR5 qui servira à renforcer la pression du gaz transporté par le gazoduc GR5 avec une capacité de 8,8 milliards m³/an. C'est la deuxième station de compression servant à booster la pression du gaz transporté par le gazoduc GR5 après celle de Khrechba. La Station GR5 de Hassi R'mel permettra de remonter la pression à 70 bars en vue de l'évacuation du gaz naturel collecté des

champs du Sud-Est, à savoir ceux de Reggane Nord, Timmimoun et Touat vers Hassi R'Mel (Laghouat) sur une distance de 765 km. Les injections de production de ces champs dans ce système de transport par canalisation (TRC) sont prévues pour novembre 2017 concernant Reggane Nord, en décembre 2017 pour Touat et en février 2018 pour Timimoun, a précisé un responsable du Centre national de dispatching de gaz (CNDG). Ce gaz, dont la pression a été augmentée, sera ensuite acheminé vers le CNDG à Hassi R'mel. D'un coup global de 16,74 milliards de DA, cette station, avec ses expansions, atteindra une capacité de transport de 21 milliards de m³/an à compter de 2020, et ce, avec l'entrée en production de futurs champs gaziers. Il s'agira des champs de Hassi Mouina Nord et Sud, Hassi Bahamou, Ahnet, Tidikelt sud et Akabli. La réalisation du gazoduc GR5 avait été confiée à des entreprises nationales en gré à gré, à savoir, Cosider Canalisation, ENAC, GCB et GTP.

Développement des gazoducs : plus de 37 milliards de DA de financement

Outre ces projets, une enveloppe financière de 37 milliards de DA a été allouée, au titre de

l'année 2017, aux projets de développement des gazoducs installés sur les axes Sud-Est et Sud-Ouest du pays, a indiqué à la presse le directeur des projets de Hassi R'Mel du groupe Sonatrach, Youcef Malki. Cette enveloppe représente 51% de l'enveloppe globale attribuée aux projets de développement et de réhabilitation de l'activité TRC de Sonatrach au titre de l'année 2017, estimée à 72,5 milliards de DA. D'autre part, depuis l'année 1985 (date de son entrée en service) jusqu'à aujourd'hui, une quantité totale de 2 230 milliards de m³ de gaz a transité par le CNDG. Par ailleurs, le P-dg de Sonatrach a aussi visité des salles de compression et a procédé au lancement des travaux du projet Boosting phase III, qui vise l'installation de capacités de compression supérieures en vue d'accompagner la déplétion naturelle du gisement de Hassi R'Mel et ce, après avoir réalisé le Boosting phase I (2004) et phase II (2009). Ce projet prévoit l'installation de deux lignes de compression en deux étapes : de 24 à 57 bars et dont le démarrage est programmé pour 2019, puis de 10 à 24 bars en 2023. D'un coût total de plus de 141 milliards DA, le contrat du projet avait été signé en décembre 2016. La délégation de Sonatrach a également visité la station électrique hybride de Hassi R'Mel, fonctionnant conjointement avec l'énergie solaire et le gaz, produisant ainsi 150 MW d'électricité destinée à être injectée dans le réseau national électrique. Dans ce sens, M. Ould Kaddour a indiqué que Sonatrach ambitionne d'utiliser l'énergie solaire dans les champs d'exploitation. «*Nous avons lancé un plan de développement en vertu duquel au lieu d'utiliser les gaz, qui sont produits au niveau des champs en vue de les faire tourner, nous produirons de l'énergie solaire pour remplacer les gaz qui pourront être utilisés pour l'exportation*», a-t-il détaillé. Lors de son point de presse, il a également avancé que Sonatrach était en train de faire une étude pour prospecter

d'autres marchés, outre celui de l'UE qui est, actuellement, le plus grand client de la compagnie. «*Nous avons aussi des partenaires étrangers qui travaillent avec nous tels ENI (Italie), qui est un partenaire historique, et Total (France). Nous essayons de trouver des solutions pour pouvoir répondre aux besoins de ces clients importants et, en même temps, répondre aux exigences de l'UE*», a-t-il déclaré.

S. K. / APS

UE / Suisse Actualisation de l'accord pour faciliter les échanges commerciaux

L'UNION européenne (UE) et la Suisse ont actualisé l'Accord bilatéral sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM), qui facilite les échanges commerciaux, selon un communiqué publié à Berne. Cette actualisation, indique Berne, permet de maintenir l'accès au marché dans les secteurs où la législation technique a été révisée, et les modifications entrent en vigueur ce vendredi. Les secteurs concernés sont notamment les équipements de radio et de télécommunication, les instruments de mesure et les ascenseurs, les explosifs à usage civil. Les fabricants concernés peuvent continuer à distribuer leurs produits sur le territoire de l'autre partie sur la base d'une seule évaluation de la conformité, qu'elle soit faite par la Suisse ou par l'UE. En outre, des simplifications en matière d'affichage sur les produits sont prévues. Selon Berne, cet accord «*contribue à l'élimination des entraves au commerce, il permet d'éviter la duplication de certifications et la fabrication de séries de produits différentes pour le marché suisse et celui de l'UE*». Du coup, les exportations suisses sur le marché de l'UE deviennent plus compétitives. Berne relève aussi que l'accord permet d'éviter les procédures inutiles pour les importations, ce qui aura des répercussions sur le prix de ces produits sur le marché suisse. Les vingt secteurs de produits sur lesquels porte l'accord représentaient en 2016 un volume d'exportations de la Suisse vers l'UE de plus de 74 milliards de francs suisses (65 milliards euros) et un volume d'importations de l'UE de plus de 70 milliards CHF. Ces chiffres incluent les produits pharmaceutiques et chimiques.

R. E.

Prix

Le Brent clôture la semaine à plus de 52 dollars à Londres

Les cours du pétrole poursuivaient leur hausse en fin d'échanges européens après une semaine de gains continus, grâce, notamment, aux déclarations des membres de l'Opec laissant augurer une baisse de l'offre sur le marché. En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 52,44 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 95 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance grimpait de 64

cents à 49,68 dollars. Les prix du pétrole se sont adjugés près de 10% depuis lundi matin, et ont atteint vendredi après-midi 52,68 dollars pour le Brent et 49,78 dollars pour le WTI, à leur plus haut niveau depuis deux mois. «*Le WTI comme le Brent ont encore gagné du terrain. La semaine avait bien commencé avec l'annonce de l'Arabie saoudite d'une baisse des exportations et du Nigeria qu'il se joindrait à l'effort de limitation de la production*», a commenté un analyste. Les deux membres de l'Opec ont fait ces déclarations lors d'une réunion des partici-

pants à l'accord de baisse de la production, qui vise à rétablir l'équilibre du marché mondial. «*Les réserves américaines de brut et d'essence ont encore reculé, pour la sixième semaine consécutive*», ont noté les analystes. «*Entre la décision saoudienne sur les exportations et une forte demande des raffineries, les réserves de brut devraient continuer de reculer sur les prochains mois*», ont-ils ajouté. D'autre part, les marchés gardaient également un œil sur le Venezuela, où la crise politique s'intensifie à l'approche de l'élection contestée d'une

Assemblée constituante. «*La production vénézuélienne a reculé sur les dernières années, et la situation instable risque fort d'empêcher. Des sanctions américaines sur les exportations de pétrole pourraient peser sur la situation, et devraient faire évoluer la façon dont nous voyons la situation régionale*», a commenté un autre analyste. «*Une nouvelle baisse de la production vénézuélienne ferait grimper les prix du brut dans le monde, mais tout particulièrement en Amérique du Nord, et profiterait au Canada et au Mexique*», a-t-il ajouté.

Safia T./Agences

El Tarf / Bassins d'irrigation à El Kala

Lancement d'une campagne d'ensemencement de 8 000 alevins

■ Huit mille alevins seront ensemencés, prochainement, au niveau des bassins d'irrigation relevant de la daïra d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris du directeur des services agricoles.

Par Lydia O.

Première du genre à l'échelle nationale, cette campagne d'ensemencement de cette quantité d'alevins provenant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrpda) de la wilaya d'Ain Defla sera lancée, dans une première phase, à El Kala, avant sa généralisation dans le reste des wilayas du pays, a ajouté Ali Djoudi. S'inscrivant dans le cadre de l'opération d'intégration de la pisciculture dans les exploitations agricoles, cette première campagne permettra, a-t-on soutenu de même source, l'ensemencement en alevins de bassins appartenant aux producteurs

ayant subi une formation dans la pisciculture. Les alevins seront mis, à titre gratuit, à la disposition des agriculteurs par le Cnrpda, a-t-on ajouté, précisant, par ailleurs, que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le meilleur des encadrements aux agriculteurs. L'introduction de cette pratique au sein des fermes agricoles permettra, a-t-on affirmé, outre l'amélioration des revenus des exploitants, l'augmentation de la fertilité du sol ainsi que l'accroissement du volume de la production. Le DSA qui a, d'autre part, rappelé que cette opération d'envergure a été précédée d'une séance de démonstration organisée, au mois d'avril dernier, a affirmé qu'un ensemencement d'un bassin de 200 M² a été réali-

sé au niveau de la ferme pilote Rahmani Mohamed à El Kala où 70 carpes avaient été lâchées. Une première session de formation au profit des agriculteurs intéressés de la daïra d'El Kala avait été également effectuée durant cette même période, au sein de l'école de pêche et d'aquaculture, a ajouté la même source, détaillant que des cours théoriques et des séances d'application sur la reproduction, l'alimentation et l'élevage de poissons d'eau douce avaient été dispensés par des enseignants spécialisés dans la pisciculture relevant de l'école de la pêche d'El Kala. L'accent a été, par ailleurs, mis sur l'importance des potentialités existantes dans la wilaya d'El Tarf en matière d'infrastructures de mobilisation des res-



sources hydriques, notamment les bassins d'accumulation et les géomembranes destinées à l'irrigation des filières végétales. Celles-ci sont estimées à 280 unités, pour une capacité de 156 500 M³, répartis sur 259 exploitations agricoles, a-t-on

rappelé en signalant que ces infrastructures sont appelées à développer la pisciculture en tant que nouvelle filière au niveau des exploitations agricoles dans cette wilaya où les efforts se poursuivent dans ce domaine, a-t-il noté en signalant que deux producteurs ayant pris part à un stage en pisciculture encadré par les services agricoles d'El Tarf ont bénéficié d'un stage de formation à l'étranger.

L. O./APS

Ouargla

Deux nouvelles spécialités seront introduites à l'ENS

Deux nouvelles spécialités d'enseignement en physique et mathématiques seront ouvertes au titre de la nouvelle saison universitaire (2017-2018) à l'École normale supérieure (ENS) de Ouargla, a-t-on appris des responsables de cette institution. L'école, qui verra ainsi sa nomenclature passer à 14 spécialités, sera renforcée également lors de la prochaine saison par deux nouveaux laboratoires de langues, française et anglaise, qui viendront s'ajouter aux six laboratoires existants en physique, chimie et sciences naturelles, à raison de deux laboratoires pour chaque filière, a indiqué le direc-

teur de l'école, Lazhar Bechki. Cete institution vient aussi d'organiser, dans le but de pallier le déficit en encadrement, un concours de recrutement de 10 enseignants dans diverses filières, pour porter à 34 son staff d'enseignants. Ouvert en 2015 avec un effectif alors de 600 étudiants issus des wilayas de Ouargla, Ghardaïa, El-Oued, Biskra, Tamanrasset et Illizi, cet établissement de l'enseignement supérieur dispose de 24 salles de cours, un bloc administratif et un amphithéâtre de 80 places «très insuffisant» aujourd'hui devant le nombre croissant de ses étudiants qui devrait dépasser le mil-

lier à la prochaine rentrée, a estimé M. Bechki. Pour cela, les espoirs sont tournés vers le nouveau projet de réalisation d'une ENS au niveau de la zone des équipements publics, dans la zone ouest de la ville de Ouargla, qui sera de plus grande envergure et permettra d'accueillir un nombre plus important d'étudiants, a ajouté le même responsable. Les études techniques concernant ce projet ont été finalisées, en attendant la mobilisation des financements nécessaires à sa concrétisation, a révélé Lazhar Bechki.

Hatem D./Agences

Ghardaïa Plus de 170 000 quintaux de céréales engrangés

Une production globale estimée à plus de 170 000 quintaux de différentes espèces de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, suite à la campagne moisson-battage qui vient de prendre fin (mi-juillet), selon le bilan de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte, qui s'est effectuée sur une superficie ensemencée sous pivots de 4 196 hectares, circonscrite dans la wilaya déléguée d'El-Menea, a donné lieu à 155 532 QX de blé dur, dont 58 124 QX de semence pour la multiplication, et 13 500 QX d'orge, a révélé le DSA, Mustapha Djaâbou. Depuis le lancement de la campagne de moisson en mai dernier, une quantité de près 150 000 QX de ces graminées ont été livrés à la Coopérative de céréales et légumes secs (Ccls) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne de moisson, a précise le DSA. La superficie sous pivot consacré à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 200% depuis 2009, passant de 1 150 hectares à 4 196 hectares en 2017, avec un rendement performant qui a atteint un pic de 75 QX/ha dans la localité de Hassi El-Gara (sud de la wilaya), une région riche en potentiel hydrique, a fait savoir le DSA.

R. R.

M'sila

Lancement du projet de 1 000 logements de la formule location-vente

Les travaux de réalisation de 1 000 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL) ont été lancés mercredi à M'sila en présence du directeur-général de l'AADL, Tarek Belaâribi. Ce lot, destiné aux souscripteurs de 2013, a été confié à une entreprise nationale connue pour «son sérieux» après la résiliation du contrat d'une entreprise étrangère

pour non lancement des travaux dans les délais prévus en 2013, a affirmé le responsable de l'AADL en marge du démarrage des travaux de terrassement. M. Belaâribi a rassuré les souscripteurs AADL-2013 quant à la livraison de ce projet dans les délais contractuels et réitéré l'instance de l'AADL et du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville à parachever ce projet dans les délais. Il a également assuré

que 300 unités AADL sur les 500 en chantiers à Boussaâda seront réceptionnées «avant fin décembre prochain» et le reste sera livré en plusieurs étapes. Ce projet, a-t-il indiqué, affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 85% et les travaux d'aménagements et raccordement aux divers réseaux débuteront «dans les prochaines jours». L'AADL a un siège à Boussaâda et examinera la

demande de la wilaya d'ouvrir un siège au chef-lieu de wilaya, a ajouté son DG. Le wali de M'sila, Hadj Mokdad, avait déclaré dernièrement que 1 900 logements AADL sont programmés dans les trois villes de M'sila, Boussaâda et Sidi Aïssa, et affirmé la détermination des pouvoirs publics à relancer les projets en souffrance depuis trois ans.

M. A.

Oum El Bouaghi

Attribution de 140 logements publics locatifs

Un quota de 140 logements publics locatifs (LPL) a été attribué à Oum El Bouaghi au cours d'une cérémonie conviviale présidée par le chef de l'exécutif local, Djameledine Berimi. Ce quota de logements, implanté à la cité Djehfa, au chef-lieu de wilaya, a été doté de tous les équipements nécessaires pour un cadre de vie convenable, ont souligné les responsables de la wilaya qui ont mis l'accent sur l'importance de ces logements dans l'amélioration

des conditions de vie des populations ciblées. Les bénéficiaires de cette opération de distribution de logements à caractère social et dont la joie se lisait sur leurs visages, n'ont pas manqué de remercier l'Etat algérien pour les efforts consentis pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Une opération similaire ciblant une centaine de familles est prévue pour le 20 août prochain à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Moudjahid, commémorative du double anni-

versaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et du Congrès de la Soummam (20 août 1956), ont révélé des responsables de la wilaya. D'autres opérations de distribution de logements de même type seront lancées à partir du mois de septembre prochain, selon les prévisions communiquées par la même source, qui a affirmé que le choix des bénéficiaires se fait sur la base de critères rigoureux et actualisés.

APS



Sahara occidental / Torture exercée sur les prisonniers de Gdeim Izik

Le réseau parlementaire suédois exige une enquête internationale indépendante

■ Le réseau parlementaire suédois pour le Sahara occidental a exigé une enquête internationale indépendante sur les pratiques de torture exercées à l'encontre des prisonniers du groupe de Gdeim Izik et du reste des prisonniers sahraouis détenus dans les prisons de l'occupant marocain.

Par Halim O.

Dans un message envoyé par le réseau parlementaire suédois au gouvernement marocain concernant les peines sévères prononcées par un tribunal marocain à l'encontre du groupe de Gdeim Izik, les parlementaires suédois ont exigé des autorités d'occupation marocaines «la libération des prisonniers dans les plus brefs délais» et appelé la communauté à une intervention urgente pour une enquête internationale indépendante sur les pratiques de torture exercées sur les prisonniers du groupe de Gdeim Izik et le reste des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines. Les parlementaires suédois ont également exigé du gouvernement marocain de reconnaître tous les prisonniers sahraouis détenus dans les prisons marocaines pour des motivations politiques, comme prisonniers politiques et de les libérer. «Le réseau saisit le gouvernement marocain suite aux peines graves et injustes, allant de 20 ans à perpétuité, prononcées à l'encontre du Groupe des 25 Sahraouis pour avoir participé au camp de protestation érigé en 2010, par les sahraouis de la région de Gdeim Izik», lit-on dans le message dudit réseau, signé par M^{me} Luta Johnson, députée du Parti de gauche suédois et M. Johan Buser, député du Parti social démocrate. «Des centaines de familles sahraouis

ont décidé, en 2010, de protester pacifiquement en érigeant leurs tentes dans la région de Gdeim Izik aux abords de la capitale du territoire et de revendiquer leurs droits élémentaires socio-économiques», a rappelé le message adressé au gouvernement marocain. «Les autorités marocaines ont démantelé le camp de Gdeim Izik en usant de la force et en recourant aux balles réelles, aux canons à eau et au gaz lacrymogène», a affirmé le Réseau, précisant que «des centaines de Sahraouis ont alors été arrêtés et 25 d'entre eux ont été présentés devant un tribunal militaire inique qui les a condamnés à de lourdes peines allant de 20 ans de prison à la perpétuité». «Les preuves invoquées par le tribunal reposent sur des aveux extorqués sous la torture et le fait de soumettre des civils à un tribunal militaire est en soi en contradiction avec le droit international», a poursuivi le Réseau, soulignant que «la pression exercée sur le Maroc a amené ce dernier à accepter que le groupe de Gdeim Izik soit de nouveau jugé par un tribunal civil». «Mais au regard des peines qu'elle a prononcées le 19 juillet dernier, la cour civile n'a fait que reproduire le verdict du tribunal militaire», a ajouté le Réseau, précisant que des observateurs internationaux ayant suivi les différentes étapes du procès ont qualifié celui-ci de simulacre de procès car les aveux utilisés comme éléments de preuves ont été extorqués



sous la torture sans qu'une nouvelle enquête ne soit diligentée. Le Réseau des parlementaires suédois pour le Sahara occidental a appelé le gouvernement marocain à respecter les droits des Sahraouis et à cesser le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental.

L'Organisation africaine «Waele» profondément préoccupée

L'Organisation promotion des femmes de leadership économique et autonomisation en Afrique (Waele / Arcelfa) a fortement exprimé son inquiétude face à la dernière condamnation injuste de 23 prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik par un tribunal marocain, dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. Dans sa lettre, Waele a indiqué que «la police marocaine a obtenu des aveux et des déclarations en utilisant des traitements inhumains et des tortures pendant les interrogatoires des 23 prisonniers politiques sahraouis, selon l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (Acat), Amnesty internationale (AI), le Centre Robert F. Kennedy (RFK) et Human Right Watch (HRW)». Cette organisation africaine a appelé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à «intercéder auprès du gouvernement marocain pour la libération immédiate des 23 prisonniers politiques du Sahara occidental qui se trouve sous occupation

marocaine depuis 1975». En raison de leur participation au camp de Gdeim Izik (démantelé avec violence par les forces d'occupation marocaines le 8 février 2010), 24 militants sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison. Il convient de rappeler que «Waele/Arcelfa» est une organisation internationale non gouvernementale présente dans 46 pays africains et la diaspora, qui travaille pour l'émancipation des femmes, l'autonomisation des veuves, la paix et la résolution des conflits et la création d'un environnement propice pour une paix durable en Afrique.

H. O./APS

Règlement du conflit libyen

Washington «déterminé» à travailler avec les partenaires internationaux

Les Etats-Unis se sont déclarés déterminés à travailler avec les parties libyennes et les partenaires internationaux en vue d'un règlement politique de la crise en Libye, a indiqué le département d'Etat dans un communiqué. «Les Etats-Unis restent déterminés à travailler avec la Libye et nos partenaires internationaux pour aider à trouver un règlement au conflit politique et à promouvoir la paix et la stabilité à long terme en Libye», précise le département de Rex Tillerson. Soulignant l'importance pour «le peuple libyen de mener le processus de réconciliation politique en Libye», le département d'Etat a soutenu que la «communauté internationale jouait un rôle important dans l'appui de ces efforts». Les Etats-Unis se sont félicités, à ce titre, de la déclaration conjointe adoptée à Paris entre le Premier ministre Fayez al Sarraj et le général Khalifa Haftar, appelant «les Libyens à soutenir le dialogue politique et à adhérer au cessez-le-feu, comme indiqué dans la déclaration». Washington s'est également félicité de la nomination de Ghassan Salamé, nouveau représentant spécial du

secrétaire général pour la Libye et chef de la Manul (Mission d'appui des Nations Unies en Libye). «Nous attendons avec intérêt de travailler avec lui pour aider les libyens à trouver une solution politique, souligne le département d'Etat dans sa déclaration». Pour rappel, l'administration américaine est sur le point de finaliser une nouvelle approche politique, diplomatique et militaire pour la Libye devant asseoir un nouveau partenariat entre les deux pays dans la lutte contre le terrorisme, ont révélé la mi-juillet des responsables de la Maison-Blanche. La nouvelle approche qui pourrait être finalisée dans les prochaines semaines vise à renforcer le rôle diplomatique des Etats-Unis en Libye, soutenir la réconciliation entre les factions libyennes et faciliter la réouverture éventuelle de l'ambassade américaine dans ce pays. L'administration américaine prévoit également des programmes de partage de renseignements ainsi que des formations militaires pour soutenir l'armée libyenne. Elle envisage de rétablir la présence américaine à Benghazi après l'attaque de 2012 qui a coûté la vie à quatre

Américains, dont l'ambassadeur Christopher Stevens. En mars dernier et au cours d'une audition au Sénat américain, le chef d'Africom, le général Thomas Waldhauser, a fait savoir que le Pentagone allait maintenir sa présence militaire en Libye, en affirmant que le travail du renseignement américain dans ce pays allait se poursuivre. Le chef d'Africom avait, alors, reconnu les difficultés éprouvées par son pays à influencer le processus de réconciliation, soulignant que la nouvelle administration américaine devrait choisir soigneusement ses partenaires en Libye.

La Tunisie va installer un système électronique à sa frontière

La Tunisie va installer un système électronique hautement développé au niveau de ces frontières avec la Libye au cours du premier semestre de 2018, a indiqué le ministre de la Défense tunisien, Farhat Horchani. «D'importantes étapes ont été déjà franchies concernant la mise en

place de ce système qui s'étendra de Ras Jedir à Borj El Khadra», a déclaré M. Horchani lors d'une rencontre avec la presse, à Ben Guerdane (Medenine). Le ministre a précisé que ce système de surveillance électronique comporte des points de contrôle fixes, sur la partie couvrant Ras Jedir et Dhehiba, et des points de contrôle mobiles sur la partie couvrant Dhehiba et Borj El Khadra. Ce dispositif de contrôle de haute technologie sera, en outre, doté de caméras de surveillance performantes, dont des caméras thermiques et de détection de mouvement, toutes reliées à une centrale de surveillance, a-t-il ajouté. Il a, dans ce sens, souligné l'importance de ce dispositif de surveillance qui permettra d'aider les unités militaires et sécuritaires dans leurs missions de protection des frontières. «Les forces armées et les citoyens doivent faire preuve de vigilance, notamment face à la persistance de la crise en Libye», a-t-il dit, relevant que «la résolution de la crise en Libye permettra forcément à la Tunisie de sécuriser ses frontières».

Amel D./Agences



Allemagne

Le débat sur les réfugiés repart après l'attentat de Hambourg

■ La polémique sur l'accueil des réfugiés en Allemagne redémarre après l'agression au couteau commise vendredi dans une rue commerçante de Hambourg par un demandeur d'asile débouté, un acte qualifié d'attentat par les autorités locales.



PH: D. R.

Par Rosa F.

Le bilan de ce que le quotidien Bild, le plus lu d'Allemagne, appelait hier en Une «*attentat du supermarché*», s'établit à un mort, un homme de 50 ans poi-

gnardé en faisant ses courses, et six blessés, cinq hommes et une femme, dont certains grièvement. Alors que la police et le ministre de l'Intérieur et la ville-État hanséatique doivent faire le point sur l'enquête et les motivations précises de l'assaillant lors

d'une conférence de presse à 12h00 (10h00 GMT), les dommages politiques collatéraux émergent déjà. Le maire de Hambourg, Olaf Scholz, a révélé en effet que l'auteur de ce qu'il a dénoncé comme un «*attentat odieux*» était un demandeur d'asile débouté, qui n'avait pu être reconduit à la frontière faute de documents en règle. «*Ce qui me rend encore plus en colère est que l'auteur est manifestement quelqu'un qui cherchait refuge en Allemagne et qui a détourné sa haine contre nous*», a-t-il dit vendredi soir. «*Il s'agit manifestement d'un étranger en instance de départ mais qui ne pouvait pas être expulsé parce qu'il n'avait pas de documents d'identité*», a-t-il regretté.

Politiquement, ce point est très délicat pour les autorités allemandes. S'il se confirme que l'attaque au couteau est un attentat à motivation islamiste, le lien sera inévitablement fait avec le précédent acte de ce type, l'attaque au camion-bélier contre le marché de Noël à Berlin en décembre (12 morts).

Elle avait été commise par un Tunisien, Anis Amri, qui était dans une situation juridique identique : demandeur d'asile débouté, il n'en demeurerait pas moins en Allemagne car sans papiers. La Tunisie, pendant plusieurs mois, n'avait pas reconnu qu'il était l'un de ses ressortissants. Le gouvernement allemand a depuis durci les règles, en facilitant les expulsions de migrants considérés comme dangereux par la police et en renforçant leur surveillance. Mais le maire de Hambourg a réclamé désormais un nouveau tour de vis. «*Ceci montre à quel point il est urgent que ce type d'obstacles pratiques et juridiques aux expulsions soient levés*», a-t-il dit. Le débat autour des migrants, qui a empoisonné longtemps Angela Merkel suite à sa décision controversée d'ouvrir les portes du pays à plus d'un million de réfugiés en 2015, risque donc de resurgir. Et ce alors que la chancelière conservatrice pensait en être débarrassée à l'orée des élections législatives du 24 sep-

tembre. En perte de vitesse depuis des mois, la droite nationaliste allemande de l'AfD, qui dénonce l'arrivée de migrants musulmans dans le pays, s'est engouffrée dans la brèche après Hambourg. Une de ses responsables, Beatrix von Storch, a estimé que l'attaque «*était liée à l'islam*». «*Essayez enfin de comprendre*», a-t-elle twitté à l'adresse d'Angela Merkel. L'auteur de l'agression de Hambourg est un homme de 26 ans originaire des Emirats arabes unis. Il vivait dans un foyer de migrants de Hambourg, qui a été perquisitionné vendredi soir, a indiqué hier la police, sans vouloir donner de détails sur les résultats. Selon les médias allemands, il était connu des autorités pour des liens avec les milieux salafistes. Et pour Bild beaucoup d'éléments «*pointent en direction de l'islamisme*». «*Le meurtrier a frappé au cœur de notre vie quotidienne, au moment où les gens faisaient leurs courses*», a écrit le journal. «*La réalité est qu'il y a des gens qui cherchent à terroriser notre société, à détruire notre sentiment de sécurité*». Mais le Spiegel souligne aussi qu'il souffrait de problèmes psychologiques et se droguait. Ce qui laisse des zones d'ombre sur ses motivations. La police a jusqu'ici dit enquêter «*dans toutes les directions*».



Points chauds Cafouillages

Par Fouzia Mahmoudi

Ces derniers jours ont été émaillés en France de conflits, cafouillages et de manquements au règlement au sein de l'Assemblée nationale, donnant une bien mauvaise image des parlementaires. Les manquements des «*jeunes*» élus de la République En Marche n'ont pas manqué de faire réagir Les Républicains, les socialistes, voire La France insoumise. Le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Christophe Castaner, a ainsi été contraint d'intervenir hier et a appelé à se focaliser sur «*le bon déroulement global*» des «*travaux du Parlement*». «*Ce qui compte c'est que les choses avancent. Bien sûr il y a des débats, des reportages, des commentaires, des incidents de séance ce qui n'est pas très nouveau*», a déclaré le porte-parole du gouvernement lors du compte rendu du Conseil des ministres. «*Mais l'ensemble des textes que nous avons inscrits à la session extraordinaire de juillet se poursuivent dans de bonnes conditions et nous serons en avance sur le calendrier que nous avions envisagé*», a-t-il souligné, invitant à «*regarder le bon déroulement global des travaux du Parlement (...)* et à ne se focaliser que sur l'essentiel». Castaner, qui s'est rendu à l'Assemblée ce matin au côté de la garde des Sceaux Nicole Belloubet, a été épinglé pour son absence, notamment par les partis d'opposition. Également pointées, les présences «*intermittentes*» du président de l'Assemblée, François de Rugy, et du chef de file des députés LREM, Richard Ferrand. «*Le ministre en charge des Relations avec le Parlement n'a surtout pas vocation à être en banc des ministres en lieu et place de ses collègues*», s'est défendu Castaner. Refusant d'abord de commenter les critiques contre Ferrand, il a invoqué «*un principe de base : jamais un ministre ne doit se prononcer sur l'indépendance du fonctionnement des chambres*». «*Chaque groupe doit assumer son propre fonctionnement*», a-t-il déclaré. «*On fera le moment voulu, on va laisser passer quelques semaines, (...) le bilan de l'hyperprésence de tous les présidents de groupe. Vous verrez qu'au fond Richard Ferrand sera certainement parmi les plus actifs à l'Assemblée nationale*», a-t-il ajouté. Le secrétaire d'État a également vertement répondu au chef de file des députés PS, Olivier Faure, qui a déploré dans la matinée à propos des débats «*un échec collectif global parce que cette Assemblée elle est ridicule*». «*Vous parlez bien de celui qui était secrétaire général du groupe socialiste pendant 5 ans à l'Assemblée et qui a été président du groupe socialiste jusqu'à la fin de cette mandature ? Je pense que quand il évoque la question du ridicule, il doit savoir ce dont il parle*», a dit Castaner. Reste que les débats à l'Assemblée cette dernière semaine ont bel et bien été chaotiques et que le jeune groupe LREM ne semble pas, encore, savoir comment gérer les règles du Parlement, ce qui provoque parfois des échanges assez surréalistes et des conflits. Castaner a beau vouloir minimiser cela, mais les députés de LREM devront rapidement prendre le pas ou les échanges à l'Assemblée risquent d'aller de mal en pis.

F. M.

Corée du Nord

Nouveau tir de Pyongyang, Washington et Séoul étudient des «options militaires»

Le leader communiste nord-coréen Kim Jong-Un a proclamé que désormais «*tout le territoire américain est à notre portée*», après le nouveau tir de missile balistique vendredi, entraînant Washington et Séoul à envisager des «*options de réaction militaire*».

Washington, Tokyo, Séoul, l'UE et Paris ont immédiatement condamné ce second tir en un mois par Pyongyang d'un missile balistique intercontinental (ICBM), qui a fini sa course en mer du Japon.

L'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA a assuré hier que le tir, supervisé en personne par Kim Jong-Un, avait été une réussite.

«*Tout le territoire américain est à notre portée de tir (...)* n'importe où, n'importe quand», a proclamé Kim Jong-Un, cité par KCNA. KCNA a précisé qu'il s'agissait d'une version améliorée du Hwasong-14 ICBM, qui a parcouru 998 kilomètres en 47 minutes à une altitude maximum de 3.724 mètres. Le président américain Donald Trump a affirmé que «*les États-Unis prendront les mesures nécessaires pour*

assurer la sécurité du territoire national américain et pour protéger nos alliés de la région».

La Chine, principale alliée de Pyongyang, a condamné hier ce tir en soulignant qu'elle «*s'oppose aux violations par la Corée du Nord des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU*». Pékin «*espère que toutes les parties concernées feront preuve de prudence et éviteront d'intensifier les tensions*». Le secrétaire d'État américain Rex Tillerson a lui estimé qu'«*en tant que soutiens économiques du programme nucléaire balistique*» de Pyongyang, Pékin et Moscou portaient une «*responsabilité spéciale*» dans l'aggravation de cette menace. En réaction, les États-Unis et la Corée du Sud mènent un exercice militaire en utilisant des missiles tactiques (ATACMS) sol-sol américain et des missiles balistiques sud-coréens Hyunmoo II, a indiqué vendredi soir l'armée de terre américaine. L'exercice conjoint s'est déroulé tôt hier matin, heure de Séoul, peu après l'annonce par le Pentagone que les chefs militaires américains et sud-coréens avaient discuté

d'«*options de réaction militaire*».

Le Pentagone prépare depuis longtemps l'éventualité d'un conflit avec Pyongyang, mais le langage tranchant utilisé marque une évolution. Auparavant, il s'agissait de critiquer les tirs, mais sans mentionner d'options militaires de représailles.

Selon l'armée de terre, les ATACMS peuvent être rapidement déployés, permettant des frappes de précision en profondeur sur tous types de cibles.

Ces dispositifs avaient déjà «*été des missiles dans les eaux territoriales de la Corée du Sud le long de la côte Est le 5 juillet*», a précisé l'armée américaine.

La Corée du Sud a en outre annoncé hier qu'elle comptait accélérer sur son territoire le déploiement, gelé en juin, du bouclier antimissiles américain Thaad (Terminal High Altitude Area Defense), s'attirant une sévère mise en garde de Pékin qui y est farouchement opposé.

M. Trump a prévenu vendredi que les essais nord-coréens constituait une action «*imprudente et dangereuse*» qui allait «*isoler davantage*» la Corée du Nord.



Musique

Mohamed Rouane et Selma Kouiret en duo à Alger

■ Un concert alliant flamenco, jazz, châabi et influences orientales a été animé, dans la nuit de vendredi à samedi à Alger, par le duo Mohamed Rouane et Selma Kouiret qui ont proposé au public une fusion traversant plusieurs univers musicaux méditerranéens.

Par Abia Selles

Organisé au théâtre de verdure Lâadi-Flici par l'Office national pour la culture et l'information (Onci) en partenariat avec l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, ce spectacle a réuni les deux anciens membres du trio flamenco Méditerranéo.

Devant un public très peu nombreux, une centaine de spectateurs, le duo a replongé dans ces anciens succès flamenco revisités par Mohamed Rouane qui est passé depuis plusieurs années de la guitare à la mandole.

Accompagné de percussions, néy, piano et guitare basse, le musicien a également transité par la musique turque et

grecque, accompagnant la puissante voix de Selma Kouiret oscillant entre des tonalités soul et andalouse.

Avec des touches de musique orientale et de châabi, le travail entrepris par Mohamed Rouane évoque une tendance chez les artistes européens d'expérimenter la rencontre entre les deux rives de la Méditerranée.

En seconde partie de soirée la diva de la chanson raï, «Ezzahouania», a fait son entrée sur la scène du théâtre de verdure assurant, avec beaucoup de classe, un spectacle complet articulé essentiellement autour de sa voix de véritable

«Cheikha». Reprenant ses plus grands succès des années 1990, la chanteuse a plongé les spectateurs dans une ambiance de



raï authentique, chanté sans artifice et accompagné de musiciens qui ont aidé à actualiser ce répertoire et à structurer les

improvisations de l'artiste.

Malgré une ambiance très festive soutenue par le rythme du guellal et la puissante voix de

Ezzahouania, l'absence d'un public nombreux a cependant plombé la prestation des artistes.

Cette soirée s'inscrit dans une série de concerts reproduisant à Alger la programmation du 13^e Festival arabe de Djemila (20-27 juillet) et qui a accueilli hier soir le chanteur palestinien Mohamed Assaf.

A. S.

Archéologie

«D'Icossim à Alger : 22 siècles d'Histoire» s'expose à Alger

Une exposition nommée «D'Icossim à Alger : 22 siècles d'Histoire» invite les Algérois à se familiariser avec des objets archéologiques récemment découverts au niveau de la capitale.

Inaugurée jeudi par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, l'exposition qui met en avant les objets archéologiques retrouvés lors des fouilles de la station-musée du métro d'Alger, se tiendra au niveau du Musée des antiquités et des arts islamiques (Télémy).

Organisée par le Centre national de recherche en archéologie (Cnra), la manifestation présentera des œuvres jamais présentées au public et

ce, avant l'inauguration de ce qui reste du projet initial de station-musée de la place des Martyrs.

L'exposition est ouverte tous les jours, à l'exception du vendredi et des jours fériés, de 10h à 17h, et ce, jusqu'au 30 octobre prochain.

Organisée par le Cnra, cette exposition met en avant des lampes, des amphores ou encore des fragments de plats et assiettes remontant à l'antiquité ainsi que des perles en pâte de verre datant de la période byzantine.

Un grand nombre de chandeliers, cruches, pots, lampes carreaux de faïence et des tomettes de terre cuite, provenant du quartier ottoman enfoui sous

l'actuel place des Martyrs, dont certains ont été réassemblés sont également exposés, ainsi que des pipes en céramique et en os et des creusets servant à la fusion des métaux.

Entre autres objets exposés, des boulets de catapulte en pierre, des boulets de canon en métal et des balles de mousquet en plomb sont également présentés aux visiteurs ainsi que des objets de la vie quotidienne comme des clés et des épingles.

Plusieurs panneaux d'informations retracent les fouilles de la place des Martyrs et montrent les vestiges immobiliers découverts sur place, à l'instar du quartier ottoman, le sol carre-

lé du Beyt El Mal, ou encore les fondations de la mosquée Essayida et une partie du dallage des voies romaines et d'une basilique byzantine.

En visite à cette exposition, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué le travail du Cnra et de ses partenaires pour mener à bien ce qu'il considère comme «la plus importante opération de fouilles archéologiques de l'Algérie indépendante». Le site devra accueillir une station-musée du métro d'Alger dont l'inauguration a été annoncée pour le 1^{er} novembre prochain.

L. B.

Palais des raïs Bastion 23

Les Jardins d'Alger en expo jusqu'en octobre

«Les jardins d'Alger» s'exposeront au niveau de la capitale et ce, du 3 août au 5 octobre prochain, à l'initiative du Palais des raïs Bastion 23. Cette exposition mettra en avant différentes expressions artistiques, la vision d'Alger et de ses jardins par des photographes, calligraphes et autres peintres. De Sneak Aïtouche à Akacha Talbi,

en passant par Larbi Halliloui, des artistes de divers horizons viendront faire connaître leurs œuvres au public algérois.

Cet événement culturel et artistique sera ouvert avec une exposition de peinture ainsi qu'une performance de l'artiste Aïtouche Sneak. Il sera suivi du trente août au neuf septembre par une exposition intitulée

«Jardins éternels, jardins fragiles». Du 14 au 23 septembre prochain, le public sera en rendez-vous avec l'exposition Jardins d'Alger par Akacha Talbi, plasticien. Cette exposition sera suivie par celle intitulée Jardins d'Alger où les œuvres du plasticien calligraphe Mohammed Larbi Halliloui seront exposées.

F. H.

Nouvelle édition de Cinéplage

Un programme cent pour cent algérien

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) revient cette année avec une nouvelle édition de Cinéplages, qui se tiendra du 30 juillet au 24 du mois d'août prochain dans 6 wilayas du pays. Ain Témouchent (Rachgoune),

Mostaganem (Les Sablettes), Béjaïa (Tichy), Tipaza (Matares), Jijel (Ziama M) et Annaba (Rizzi Amor - Chapuis) sont les 6 villes qui accueilleront l'événement, qui promet des moments de cinéma et d'évasion au niveau même des pages.

Un art de proximité qui ne déplaiera pas aux estivants, qui pourront profiter de films algériens inédits ainsi que lives de concerts musicaux.

Notez que l'accès est libre et gratuit à tous et les projections se jouent jusqu'à minuit chaque

soir. Plusieurs longs métrages de fiction sont à l'affiche de ce programme dont les «Vacances de l'inspecteur Tahar», «L'étoile d'Alger», «Al achik», «Je te promets-certifié halal», «Le hublot», «El Maktoub», «Le Patio» et «Tales of Africa».

R. C.

Rendez-vous culturels

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rueDidouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «Homage à ma mère, sourire et nature».

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab- El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «Alger, la protégée d'Allah».

Théâtre de verdure Casif de Sidi-Fredj (Alger)

Samedi 30 juillet :

Concerts de Hasni Sghir, Bariza et Nassim London.

Dimanche 31 juillet :

Concerts de cheb Abbès, Djamilia et Nessrine.

Plage de Matares à Tipaza Du 13 au 17 août :

Retour de l'événement Cinéplage

13 août :

Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Halal».

14 août :

Projection des long-métrages «El Maktoub» et «Papa n'zenu»

15 août :

Projection d'un extrait de concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar»

16 août :

Projection de «Papillon» et «Chroniques de mon village»

17 août :

Projection du «Point de fuite» et «Timgad».



Handball/ Championnat du monde 2017 (U-21) Labane : «La sélection algérienne a réalisé un parcours honorable»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane s'est montré vendredi «satisfait» du parcours réalisé par l'équipe algérienne des moins de 21 ans, lors du championnat du monde de la catégorie qui se déroule à Alger (18-30 juillet 2017).

«Notre sélection U21 a réalisé un parcours honorable, en atteignant l'objectif tracé par la fédération, celui de se qualifier au 2e tour de la compétition. Nos joueurs ont fourni de grands matchs en montrant de belles choses tout au long du tournoi», a déclaré à l'APS, le président de la FAHB.

Labane a en outre assuré, que cette jeune sélection constituera l'ossature de la prochaine équipe nationale A.

«Même lors des matchs perdus, nous n'avons cédé que sur des scores serrés. Notre sélection était vraiment à la hauteur lors de ce Mondial et elle est à féliciter». Concernant l'avenir de l'équipe U21 formée d'éléments talentueux, capables selon lui de porter le maillot du sept national senior, le patron de la FAHB estime qu'il faudra donner du temps à cette prometteuse formation.

tion.

«Nous travaillons dans la continuité, notre objectif est de voir ces jeunes former dans un proche avenir, l'ossature de la sélection algérienne A. Les joueurs sont toutefois appelés à travailler davantage pour avoir leurs places».

Après la fin du Mondial-2017 de handball (U21), le nouveau bureau fédéral étudiera plusieurs dossiers pour remettre sur rails de la petite balle nationale, a fait savoir Labane.

«Après notre élection à la tête de l'instance fédérale, en mars dernier, la priorité était la préparation et la réussite de ce Mondial des U21, entamant parallèlement des contacts avec plusieurs techniciens, susceptibles de diriger la sélection nationale. On procédera prochainement à l'installation du nouveau staff technique des sélections seniors (messieurs) et dames) sans entraîneurs jusque-là», a-t-il promis.

La sélection algérienne a terminé le Mondial-2017 à la 14^e place, après le match de classement perdu jeudi contre l'Argentine (20-21).

Tahar C.

Ould Ali :

«L'Algérie a les capacités et le savoir-faire pour accueillir les grands événements sportifs»

L'ORGANISATION de la 21^e édition du Mondial de handball des moins de 21 ans (U21) a prouvé que l'Algérie a non seulement «les capacités d'accueillir» les grands événements sportifs mais aussi «le savoir-faire pour les réussir», a soutenu vendredi le ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali.

«Il était très important de faire la démonstration que nous avons déjà des équipements très importants et que l'Algérie est capable d'organiser des grands événements sportifs, tous sports confondus. Nous avons non seulement les capacités, mais aussi le savoir-faire», a déclaré Ould Ali lors d'une réception offerte par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration de Ain Benian (Alger), en présence du vice-président de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Espagnol Miguel Roca Mas, et des différents chefs des délégations participantes au Mondial-2017.

«Cette compétition est également une opportunité pour l'ensemble des participants de pouvoir porter un regard réel sur notre pays et de découvrir l'hospitalité légendaire de notre peuple», a-t-il ajouté, avant de saluer l'ensemble des personnes qui ont participé à la réussite du Mondial-2017.

Le ministre est également revenu sur le parcours honorable du «Sept» algérien qui s'est adjugé la 14^e place du classement final, après un parcours héroïque au Tour préliminaire et une élimination précoce en huitièmes de finale face à la

Macédoine.

«Vous êtes dignes de l'héritage des anciens, les résultats que vous obtenez sous les couleurs nationales sont la preuve que nous travaillons dans la bonne direction», a lancé Ould Ali en présence de la sélection algérienne, seule équipe conviée à la réception.

De son côté, le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, s'est félicité de la parfaite coordination entre toutes les personnes impliquées dans l'organisation du Mondial en Algérie.

«Depuis le début du tournoi nous avons reçu que des échos positifs sur le déroulement de la compétition, ce qui nous permet de dire de manière générale que nous avons réussi l'organisation du championnat du Monde à Alger», a souligné Labane.

«Cette jeune équipe a créé un engouement populaire depuis le début du tournoi, prouvant encore une fois que l'Algérie est une terre de handball. Nous allons continuer à accompagner les joueurs dans leur progression parce qu'ils sont l'avenir de l'équipe nationale A», a-t-il assuré.

Le Championnat du monde U21 se poursuivait hier à la salle Harcha-Hacène, avec le déroulement des demi-finales opposant la France au Danemark (17h30) et l'Allemagne à l'Espagne (20h00).

La finale du Mondial U21 - 2017 est prévue aujourd'hui à 18h00 à la salle Harcha.

T. C.

Coupe arabe des clubs (3^e journée/Gr.A) Le NAHD s'incline face au Ahly du Caire et quitte la compétition

■ Le NAHD n'a ainsi pas réussi l'exploit, et quitte dès le premier tour la compétition arabe.



PH. > D. R.

Par Racim S.

Le NA Hussein Dey s'est incliné face au Ahly du Caire (2-1), vendredi soir au stade Essalam du Caire dans le cadre de la troisième et dernière journée du premier tour (Gr.A) de la coupe arabe des clubs qui se poursuit en Egypte.

Après une première mi-temps équilibrée, les Egyptiens sont revenus sur le terrain avec de meilleures ambitions offensives. Mais c'est le NAHD qui va ouvrir

la marque à la 62^e minute grâce à son nouvel attaquant El Hadi Boulaouidet. Un but qui ne va pas rester sans réaction de la part des locaux. Ces derniers assiègeront le camp du «Nasria» jusqu'à bénéficier d'un penalty à la 74^e que Salah Gomaa va transformer magistralement en but. Son coéquipier Aamr Barakat va offrir une victoire inespérée aux siens dans le temps additionnel (93').

Ce succès égyptien permet aux Cairotes d'aspirer encore à se qualifier aux demi-finales en

tant que meilleure équipe classée deuxième, étant donné que la première place du groupe A est revenue aux Jordaniens d'Al Fayçali qui ont enchaîné vendredi une troisième victoire pour autant de matchs, cette fois-ci contre les Emiratis d'Al Wihda (2-1).

Le NAHD n'a ainsi pas réussi l'exploit, et quitte dès le premier tour la compétition arabe qui revient après quatre ans d'absence.

R. S./APS

Espagne/Algérie Football : Boulaya fixe ses objectifs après avoir signé à Girona

Li attaquant algérien, Farid Boulaya, qui vient de rejoindre le nouveau promu en Liga espagnole Girona, s'est fixé comme objectif principal de retrouver rapidement son meilleur niveau après s'être éloigné pour de longs mois des terrains à cause d'une méchante blessure au genou.

«En rejoignant Girona, je veux jouer un maximum de matchs pour retrouver mon niveau optimal. J'espère aussi marquer de nombreux buts avec ma nouvelle équipe», a déclaré Boulaya à la chaîne de télévision du club espagnol.

Le joueur de 24 ans vient d'opter pour Girona pour un contrat de trois ans en provenance du SC Bastia, relégué administrativement en 3^e division française.

Il n'avait joué que deux rencontres la saison passée sous les couleurs du club corse à cause de sa blessure.

L'ex-Bastiais a fait son baptême



de feu avec Girona jeudi, en étant incorporé à la 46^e minute du match amical remporté par son équipe, qui effectue actuellement un stage à Manchester (Angleterre), face à Oldham (2-1).

Boulaya avait participé à un

stage de la sélection algérienne des moins de 20 ans lorsque celle-ci préparait la phase finale de la Coupe d'Afrique de sa catégorie en 2013, mais il n'a pas été retenu pour ce rendez-vous abrité par l'Algérie.

Kheilil B.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Télévision

Décès du réalisateur Youcef Bouchouchi

LE RÉALISATEUR algérien Youcef Bouchouchi est décédé vendredi à Alger des suites d'une longue maladie, a annoncé hier à l'APS son fils, le réalisateur Lotfi Bouchouchi. Né le 25 novembre 1939 à Kherrata (W. de Béjaïa), le défunt a fait ses études primaires à El Kseur (Béjaïa) avant de rejoindre le Lycée technique d'Alger jusqu'en 1956 et de rallier l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) au sein duquel il militera jusqu'en 1962. A l'indépendance, Youcef Bouchouchi travaillera comme caméraman puis reporter pour la Radio-Télévision algériennes (RTA) avant de s'intéresser au théâtre, à l'écriture de scénarios et surtout à la réalisation cinématographique. En 1963, il débute son parcours avec son téléfilm «Les hauts lieux de la Révolution», «El Hidjra du Prophète Mohamed», et «Salim et Salima». Les années qui ont suivi, il réalisa une série de téléfilms pour la RTA dont «L'industrie de la dette», «Le Grand tourisme», «Labour des terrains déminés», «Les grands projets d'Arzew». En 1971, il produit et réalise «Pas de blanc à

la une», «Les retrouvailles» et un film policier «AL 17», puis «Qui est le coupable ?» Plus tard il réalisera «El Mawlid en-nabawi, coutumes et traditions» à Timimoun, «Ould el houma», une émission pour la télévision (1993), «Le Grand Sud» et la série comique et sociale «Fantasia» (téléfilm). En l'an 2000, il produit le film du réalisateur Ghaouti Bendedouche «La Voisine» avec Biyouna. En l'an 2001, il produit le premier épisode du téléfilm «Dérives de justice» d'après une nouvelle de Leïla Aslaoui avant de réaliser en 2005, toujours pour la télévision, «Qui va vous protéger ?». Il a également réalisé le téléfilm «Le prix de la liberté» pour le Festival d'Alger capitale de la Culture arabe (2017). Il a par ailleurs réalisé au début des années 1970 l'émission Télé-Ciné Club, présentée par Ahmed Bedjaoui. Youcef Bouchouchi a été lauréat de la médaille du président de la République Abdelaziz Bouteflika, en 2003 à Oran. Le défunt sera enterré aujourd'hui au cimetière de Sidi Yahia (Alger) après la prière D'el Assar. R. C.

Esplanade des Mosquées à Jérusalem la polémique sur les détecteurs de métaux



Loumis

Djalou@hotmail.com

Oran

Le défunt chanteur Houari Aouinat inhumé hier

- «Un être très sensible et généreux. Il n'hésitait pas à se déplacer, avec ses propres moyens, en dehors de la wilaya d'Oran, pour animer gratuitement des soirées et des fêtes familiales aux profit des personnes démunies».

Par Racim C.

Le défunt chanteur populaire Houari Aouinet a été inhumé hier après la prière du Dohr au cimetière d'Aïn El Beïda d'Oran. La cérémonie d'inhumation s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, des autorités locales et d'une foule nombreuse composée de parents, proches, hommes de culture et des arts ainsi que des admirateurs du défunt. Au domicile mortuaire et tout le long de la matinée d'hier, de nombreuses personnes sont venues présenter leurs condoléances à la famille du défunt. Karim, fils de l'artiste disparu, ne tarissait pas d'éloges sur son père. «Il était formidable. C'était le meilleur des pères. Un être très sensible et généreux. Il n'hésitait pas à se déplacer, avec ses propres moyens, en dehors de la wilaya d'Oran, pour animer gratuitement des soirées et des fêtes familiales au profit des personnes démunies», indique-t-il. L'ancien arbitre international Belhafed Mohamed qui a bien connu Houari Aouinet évoque, quant à lui, une autre face de l'artiste : celui du sportif. «Je l'ai connu à travers le football. Il était l'un des artisans des écoles de football à Oran. Il était un fan du football. Un être dynamique, jovial et bon

vivant. Il avait un esprit de jeune», se souvient-il. Le poète Mekki Nouna, chanteur du melhoun et un défenseur acharné du patrimoine immatériel d'Oran, estime que le disparu Houari Aouinet est une perte pour la culture nationale. Mekki Nouna partage de nombreux souvenirs avec le défunt. «Nous avons animé plusieurs soirées ensemble aussi bien au niveau national qu'à l'étranger. En 2005, nous étions programmés dans plusieurs villes de l'Hexagone dans le cadre de l'année de l'Algérie en France. La troupe "Mahboub" de Karkabou nous a accompagnés à Marseille, Grenoble, Montpellier et Paris. Houari Aouinet était un bon vivant. Il semait la joie et le bonheur autour de lui et savait susciter l'adhésion du public, partout là où il se produisait», soutient Mekki Nouna. Le responsable de l'Office des droits d'auteur (Onda) d'Oran, Belhachemi Boussif, a assuré, pour sa part, que l'organisme qu'il représentait a toujours suivi le défunt tout le long de sa maladie. Il a également rappelé que l'artiste a un riche patrimoine constitué de reprises de chansons puisées du patrimoine musical maghrébin. «Ce qui faisait sa particularité et sa renommée», précise-t-il. Chanteur populaire, Houari



Aouinet est décédé, dans la nuit de vendredi à samedi à l'Hôpital de la Sécurité nationale d'Oran, à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie qui l'a éloignée des années durant du milieu des arts et de la culture. Né le 1^{er} avril 1947 à Oran, le défunt s'est fait connaître dans les années 1990 par sa forte présence sur la scène artistique nationale en tant que chanteur et danseur à la fois, versé dans le genre «maghribi». Son style bien rythmé et entraînant ainsi que son look très particulier : une kéchabia, une chachia et une sacochie en bandoulière, ont fait de lui un artiste à part entière qui a marqué son époque et la scène artistique.

R. C.

Draâ El Mizan (Tizi Ouzou)

Plusieurs baraques au marché de la ville détruites par un incendie

DES BARAQUES de fortune servant de commerces au marché de Draâ El Mizan (35 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) ont été détruites par un incendie dans l'après-midi de vendredi, a annoncé, hier, la cellule de communication dans un communiqué. Il était près de 16h quand les éléments de la Protection civile des unités de Draâ El Mizan

et de Tizi Ghénif ont été alertés afin d'intervenir sur ce sinistre. Au total, 16 baraques en tôle ont été réduites en cendres alors que 20 autres ont été épargnées suite à l'intervention des sapeurs-pompiers qui ont mobilisé 4 engins d'incendie et deux ambulances, toujours selon la même source. L'origine de ce sinistre reste inconnue. Hamid M.

Tipaza

Quatre bombes artisanales détruites par les forces de l'ANP

QUATRE bombes de confection artisanale ont été détruites vendredi à Tipaza par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de

recherche et de fouille menée à Tipaza, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 28 juillet 2017, quatre bombes de confection artisanale et des outils de détonation», précise la même source.

K. L.

Tunisie

Une mine explose au passage d'un véhicule militaire

UNE MINE a explosé hier au passage d'un véhicule militaire lors d'opérations de ratissage à Kasserine, dans le centre-ouest de la Tunisie, sans faire de victimes, a indiqué le ministère de la Défense. «Une mine a explosé, samedi matin, au passage

d'un véhicule militaire à Kasserine sans faire de victimes», a indiqué Belhassen Queslati, porte-parole du ministère de la Défense nationale. Les unités militaires menaient des opérations de ratissage sur les hauteurs de Kasserine, a ajouté